

Demande d'utilisation OFROU - application métier : Système de gestion des biens-fonds et des contrats (LVS)

Demande :	<input type="radio"/> NOUVELLE <input type="radio"/> MUTATION <input type="radio"/> SUPPRESSION		
	<input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur		
Nom :			Prénom :
Organisation/Office :			Division :
Adresse :	NPA, localité :		
Courriel :			
Organisationseinheit: <input type="checkbox"/> Estavayer-le-Lac <input type="checkbox"/> Thun <input type="checkbox"/> Zofingen <input type="checkbox"/> Winterthur <input type="checkbox"/> Bellinzona <input type="checkbox"/> Centrale			
Mandant (CH ou Canton):		Unité territoriale : _____	
Demande d'accès : <input type="radio"/> PRODUCTION <input type="radio"/> RÉCEPTION (nur für Entwickler)			
LVS Utilisateur (User) <input type="radio"/> LVS_CH_User Utilisateurs qui ont besoin de droits de lecture sur toutes les informations disponibles dans LVS. <input type="radio"/> LVS_CH_User_Branch_Filiale Utilisateurs qui ont besoin de droit de lecture sur les informations disponibles dans LVS dans la région d'une filiale spécifique. <input type="radio"/> LVS_CH_User_Unit_I,II...XI Utilisateurs d'une unité territoriale qui ont besoin de droit de lecture sur les informations disponibles dans LVS dans la branche d'une certaine filiale.		LVS Data et Configuration Manager <input type="radio"/> LVS_CH_DataMgr Administrateur spécialiste, autorisations plus étendues que le LVS_CH_PropertyMgr (saisir et gérer les contrats et le registre foncier) plus autorisations supplémentaires pour effectuer des réglages individuels du système. <input type="radio"/> LVS_CH_ConfMgr Administrateur technique, droits de lecture sur toutes les informations disponibles dans le LVS plus autorisations supplémentaires pour effectuer tous les réglages du système.	
LVS Gestionnaire de propriété (Property Manager) <input type="radio"/> LVS_CH_PropertyMgr Utilisateurs pouvant saisir et gérer toutes les informations disponibles dans LVS (contrats et registre foncier). <input type="radio"/> LVS_CH_PropertyMgr_Branch_Filiale Utilisateurs qui peuvent saisir et gérer toutes les informations disponibles dans LVS (contrats sans registre foncier) d'une filiale spécifique.			
Date : _____	Signature : _____ Requérant		
Date : _____	Signature : _____ Responsable du mandant		
	Signature : _____ Responsable d'application LVS		
Directives en matière d'approbation :			
1re étape , requérant & Responsable du mandat		remplir la demande d'utilisation, signer électroniquement (DesktopSigner) ou à la main, la "scanner" et l'envoyer par courriel au Helpdesk OFROU (helpdesk@astra.admin.ch)	
2e étape , Helpdesk OFROU		Envoi au resp. d'application pour approbation de la demande d'utilisation par le système GEVER	
Délai de traitement :		La durée de saisie d'un nouvel utilisateur est d'environ 10 jours. Dans le cas de données manquantes (par ex. signatures), le délai de traitement se prolonge	
Conditions générales de l'application utilisateur OFROU En signant cette application, le candidat confirme qu'il a lu et accepté les conditions suivantes.			
Une adresse électronique et un mot de passe sont nécessaires pour accéder à l'application mentionnée dans la rubrique. Le mot de passe est personnel et ne doit pas être divulgué à des tiers. L'accès à l'application est limité à un usage professionnel.			
Les données stockées dans l'application sont confidentielles et ne peuvent être utilisées à d'autres fins sans le consentement d'ASTRA. Afin de détecter et de sanctionner les abus, l'accès aux données est stocké en utilisant un mot de passe, une protection en lecture et en écriture.			
En cas de démission du candidat de la fonction nécessitant l'accès à la candidature, l'ASTRA doit en être immédiatement informé, en indiquant l'adresse électronique utilisée pour accéder à la candidature.			
Le demandeur confirme qu'il dispose des droits nécessaires sur les données/informations qu'il a chargées dans la demande. Avec le téléchargement, tous les droits nécessaires au fonctionnement de l'application spécialisée sont transférés à la Confédération suisse. Les actions en responsabilité contre la Confédération suisse pour des dommages matériels ou immatériels résultant de l'accès à l'application ou de l'utilisation ou de la non-utilisation de l'application et des données qu'elle contient, d'une mauvaise utilisation de la connexion ou de défaillances techniques sont exclues dans la mesure où la loi le permet.			